

Réglementation de la pêche sur les lots de l'A.A.P.P.M.A. de l'Albarine

La réglementation sur la rivière Albarine et ses affluents (Mandorme, Caline, Brevon)

- 3 salmonidés dont un ombre, par jour et par pêcheur.
- Interdiction de pêcher en marchant dans l'eau avant l'ouverture de l'ombre (3^e week-end de mai) afin de protéger les fraies et les alevins (très présents sur les bordures à cette période).
- Poissons morts ou vifs interdits sur l'intégralité du parcours.
- Dans les parcours no-kill, seule la pêche avec hameçon simple sans ardillon est autorisée (par arrêté préfectoral). La remise à l'eau des truites et des ombres est obligatoire.
- Remettez à l'eau les poissons dans les meilleures conditions : mouillez-vous les mains pour protéger leur mucus et privilégiez l'hameçon sans ardillon pour limiter les blessures (informations complémentaires sur notre site).

La réglementation du plan d'eau de Chaley

- Accessible avec les cartes de l'A.A.P.P.M.A, de mars à septembre, 3 truites par jour et par pêcheur. Cuillers, vifs, leurres interdits. Alevinage en plus de l'ouverture tous les derniers vendredis des mois d'avril, mai, juin, juillet, si les conditions climatiques le permettent. **Les Carpes Amour sont en no-kill.**
- **D'octobre à février en réservoir mouche uniquement.**

LAC DES HOPITAUX Ouverture le 3 Avril - Fermeture le 12 Décembre 2021.

Carte annuelle avec timbre bateau : 50 € - Carte annuelle du bord : 35 €

Carte journalière : 10 € (bateau inclus)

Possibilité de pêcher la carpe de nuit en réservant :

20 € par nuit pour les non-sociétaires. • 10 € par nuit pour les sociétaires.



Magnifique sandre du lac des Hôpitaux

A partir du jour de l'ouverture,
possibilité de pêcher le brochet (leurres, cuillers...) en no-kill

CE QUI CHANGE AU LAC DES HÔPITAUX EN 2021

- Mise en place d'une fenêtre de capture pour le sandre et le brochet. Tout brochet ou sandre prélevé doit avoir une taille comprise entre 55 cm et 75 cm. Le but étant de permettre aux poissons de se reproduire au moins une fois et de protéger les grands poissons qui sont les meilleurs géniteurs (tous les détails sur notre site).

Bulletin d'information

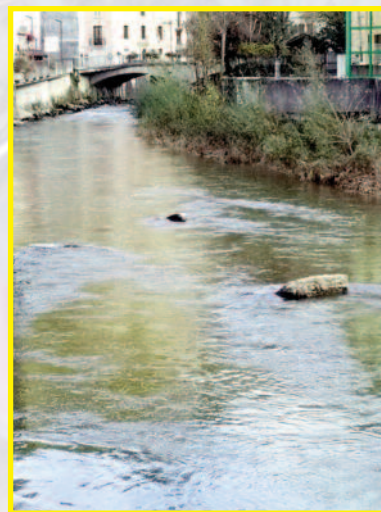
AAPPMA de l'Albarine

Saison 2021

Bienvenue sur l'Albarine...

Amis pêcheurs,

Au moment où je vous écris ces quelques lignes, la situation sanitaire est toujours délicate, mais tout n'est pas sombre, bien au contraire. Rien qu'à l'idée de retrouver la nature et la pêche dans la vallée de l'Albarine est déjà un immense bonheur.



Secteur de l'inventaire piscicole de 2020 aval du Brevon

Les résultats tant attendus de l'inventaire piscicole des quais de St-Rambert-en-Bugey en aval du Brevon, suite aux travaux de 2016 nous sont parvenus. Ils sont excellents. La biomasse a été multipliée par 3 (80 kg/hectare en

2016, 240 kg/hectare en 2020 sur 120 mL). Toutes les espèces présentes sur la station ont profité de ces aménagements, sauf pour la Loche. Et c'est encore une bonne nouvelle, en effet celle-ci se développe surtout dans les milieux dégradés. Concrètement nous avons maintenant 106 truites et 100 ombres contre 33 truites et 25 ombres en 2016. L'habitat conditionnant la taille moyenne des poissons, nous sommes donc passés de 8 truites maillées à plus de 30 dont 22 entre 30 cm et 52 cm.

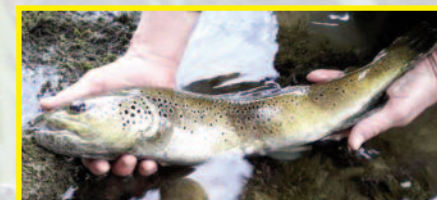
Autre très bonne nouvelle, la magnifique réussite des travaux d'aménagements piscicoles réalisés à la hauteur de l'ancien Office de Tourisme de St-Rambert. Sans aucun doute un hôpital**** pour les truites et les ombres. Un parcours (300 mL) très attrayant pour la pêche et les pêcheurs.

Nous avons aussi réalisé un film sur la gestion de la Haute Albarine depuis bientôt 30 ans. Pour tous ceux qui ne l'ont pas encore vu il est sur notre site internet. Nous avons voulu vous faire partager notre passion et notre acharnement et ainsi montrer qu'il n'y a pas de fatalité même dans cette période difficile il y a plein de motifs d'espoir.

Je suis convaincu que cette saison 2021 qui s'approche trop doucement sera excellente.

Bonne saison et encore merci pour votre confiance.

L'assemblée générale de l'A.A.P.P.M.A.
(année électorale)
aura lieu le samedi 4 décembre 2021 à 17 h
à la Salle Communale de Tenay



Magnifique truite de l'Albarine avec une génétique parfaite



Dernières retouches
des aménagements piscicoles
de la Plaine de Chaley

Parcours de pêche de l'AAPPMA de l'Albarine St-Rambert - Tenay - Argis - Chaley - Oncieu - Aranc

- Réserves de pêches
- Parcours no-kill

17 km de rivière Albarine
+ 7 km d'affluents
+ le plan d'eau de Chaley

Carte 1

Carte 2

Limite
Aval AAPPMA
Saint-Rambert
AAPPMA Torcieu

Limite
AAPPMA

Augmentation
de la capacité d'accueil
au niveau du grand barrage
de Tenay

www.peche-albarine.com



Création d'une fosse
avec diversification des habitats piscicoles
sur la commune de Saint-Rambert-en-Bugey

